

PROPOSITION
D'ACCORD DE SORTIE DE CONFLIT
DE L'UTC-UGTG

ENTRE :

La **Collectivité de Baie-Mahault** représentée par son Maire Madame POLIFONTE Hèlène

D'une part

ET :

Le Syndicat **UTC-UGTG, Union des Travailleurs des Collectivités**, représenté par son Secrétaire Général Monsieur FAVEL Nestorius et le Secrétaire de Section Monsieur JURY Henri

D'autre part

Faisant suite à notre proposition d'Accord de sortie de conflit du Jeudi 16 Janvier 2020 et votre contre-proposition de sortie de conflit reçue le 18 Janvier 2020 et dans un souci d'apaisement, le présent accord de sortie de conflit acte en ses articles :

Article 1 : MÉDIATION

Les parties acceptent l'appui d'une médiation relative à l'application du point 2 concernant la revalorisation du Régime Indemnitaire (IFSE, Indemnité de Fonction, de Sujétions, d'Expertise) à 0,65.

Article 2 : COMMISSION DE SUIVI DU PROTOCOLE

Une Commission sera mise en place afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des cinq (5) points du Protocole, selon un calendrier défini ensemble par les parties.

La Commission proposera une méthode, la périodicité des rencontres et ses modalités de fonctionnement.

Fait à

Le 22 Janvier 2020

Pour la Ville de Baie-Mahault
Le Maire

Pour l'UTC-UGTG
Le Secrétaire Général UTC-UGTG

H. POLIFONTE

N.FAVEL

Le Secrétaire de Section
H.JURY